

# **TERMES DE REFERENCE DU CABINET EN CHARGE DE LA FOURNITURE DE SERVICES EN PLATE FORME INTERNET DE COLLECTE DE DONNEE**

## **I-Contexte**

Le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), acteur majeur dans l'exécution des programmes de protection sociale a mis au point un système informatique de gestion des bénéficiaires, désigné dans la suite du document par le terme « MIS ». Ainsi, les ménages ciblés par le programme PUPIRV (Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité), PURSAPS (Projet d'Urgence de Sécurité Alimentaire et de Protection Sociale), FSS (Filets Sociaux de Sécurité), FSS Additionnel sont enregistrés et gérés dans le MIS. Le MIS opère depuis le processus de ciblage, en assurant le collecte des données et du calcul Proxy Mean Test (PMT) le cas échéant jusqu'au paiement des bénéficiaires en passant par les étapes d'enregistrement des ménages et la gestion des fiches de présence et de coresponsabilité. Actuellement, au vu de la nature multiple des données à enregistrer et à analyser pour mieux répondre aux défis posés par la mise en œuvre du projet, le FID ressent le besoin de se munir d'une plate-forme internet de collecte de données. L'objectif du présent Terme de Référence est de spécifier les attentes du FID pour cette plate-forme.

## **II – Objectif**

En complément du MIS, le FID s'attend à ce que la plate-forme va lui permettre de :

- Avoir un outil souple pour les diverses enquêtes à réaliser.
- Enregistrer des bénéficiaires à partir d'une application mobile.
- Doter ses bénéficiaires d'une carte d'identification : cette carte, à attribuer pour chaque ménage, sera présentée par le représentant du ménage pour toutes les opérations avec le projet.
- Utiliser les cartes de bénéficiaires pour le pointage.

## **III- Travaux à réaliser :**

### **III-1- Collecte de données :**

Fourniture d'une plate-forme internet permettant la collecte en temps réel des résultats de saisie à partir des appareils mobiles.

- La plate-forme devrait permettre d'une façon souple la création des formulaires d'enquêtes utilisables sur appareil mobile
- La plate-forme devrait permettre l'importation et l'exportation de données à partir des données du Système d'Information du FID.
- Le formulaire mobile devrait être capable de fonctionner d'une manière fluide avec des listes préchargées comportant des milliers d'itérations. En effet, pour limiter les erreurs de duplication et

de redondance de donnée, certains réponses seront préchargés sur mobiles et l'utilisateur devrait choisir à partir de la liste ainsi préchargée. Toutefois, la possibilité pour l'utilisateur des valeurs totalement neuves, suivant les champs à remplir, doivent être pris en compte. Ces nouvelles valeurs ajoutées doivent être identifiables et signalés automatiquement après la remontée de données dans le serveur du plate-forme.

- La plate-forme sera munie d'un système d'alerte indiquant des nouvelles données téléchargées.
- Le système devrait permettre la collecte de donnée de type texte, numérique, logique, date, image, localisation, coordonnées GPS, date automatique, auto-incrémentation ainsi que des champs automatiques suivant les réponses précédentes
- Le système comportera un module de cartographie
- Le système devrait permettre l'exportation de toutes les données collectés, quel que soit leur type, sous format exploitable. Le terme Format exploitable signifie que l'utilisateur peut éditer et modifier le contenu du fichier avec des logiciels gratuits
- La possibilité d'utiliser directement des requêtes SQL sur le serveur est un avantage indéniable.
- Le formulaire mobile aura une possibilité de
  - sauvegarde des données de collecte sur support externe ou amovible
  - échange de données de collecte entre mobile permettant le renvoi de donnée de collecte d'un mobile défectueux ou inutilisable vers un autre appareil mobile
- Le formulaire devrait être capable de fonctionner en mode offline.

#### Administration et gestion d'accès :

- En matière de gestion d'accès, le système devrait permettre de :
- Avoir plus de 200 utilisateurs
- Avoir plus de 50 groupes utilisateurs
- Compartimenter les accès aux formulaires suivants les groupes ou utilisateurs
- Configurer les accès en : lecture, écriture, importation, exportation, impression
- Les accès aux systèmes seront journalisés
- Toutes actions de modification et d'écriture seront journalisés

### **III-2 Liste de Formulaire :**

Les formulaires ci-dessous ne sont pas exhaustifs mais listent seulement les formulaires à établir en priorité :

#### **1- Formulaire d'enregistrement des ménages :**

A partir d'une liste de ménage pré-établi dans le système, ce formulaire permettra la mise à jour des

données concernant chaque individu du ménage pendant les opérations d'enregistrement. Les données de départ peuvent être une liste composée uniquement de chef de ménages ou le résultat d'une collecte antérieure de donnée. Dans tous les cas, ces données seront préchargées sur le mobile.

## **2- Formulaire de collecte de donnée d'une Fokontany :**

Ce formulaire consiste à collecter les données caractéristiques d'une Fokontany. La liste de Fokontany sera préchargée sur mobile. Les données à collecter peuvent inclure sans que cette énumération soit exhaustive: les caractéristiques démographiques, les divers infrastructures, le positionnement géographiques, les variables socio-économiques caractéristique du Fokontany.

### **III – 3 Cartes bénéficiaires :**

- Confection de cartes bénéficiaires sur multiple support comportant des codes QR pour identification des ménages. Ces cartes comporteront :
- le numéro du ménage
- le nom du chef de ménage
- le nom de la réceptrice de bénéfice
- éventuellement le nom du travailleur et du remplaçant
- éventuellement 2 à 4 photos d'identification.

**Le transfert de compétence pour l'utilisation des matériels pour la confection des cartes sera compris dans la formation.**

### **III-4 Application mobile :**

Dans le cas où le formulaire mobile proposé à la section ci-dessus ne le permettra pas, le cabinet prendra en charge le développement d'une application mobile spécifique fonctionnant sur Android 4 permettant :

- la lecture d'une carte munie d'un code QR à titre de pointage : il sera donc possible de relever tous ménages présents, avec les données temporelles précises de l'opération
- l'envoi de donnée vers la plate-forme. Bien entendu, l'application devrait pouvoir fonctionner aussi bien en mode offline qu'online.
- afficher les contenus du QR Code : texte et image. Ce procédé permettra le contrôle de l'identité de la personne représentant le ménage.

### **III-5 Formation et manuel :**

Le cabinet dispensera au personnel du FID des formations

- de formateurs pour l'équipe de la Direction Général du FID.
- d'administration pour l'équipe en charge du SI du FID

En outre, il sera demandé au cabinet de fournir des manuels d'administration et d'utilisation sous forme de version papier et électroniques.

### **III-6 Fourniture :**

Il est demandé au cabinet de fournir :

- Les appareils mobiles compatibles avec le formulaire et l'application mobile sus-cités (nombre=30).
- Des appareils permettant aux appareils mobiles d'avoir des autonomies suffisantes pour fonctionner convenablement pour une durée estimée de 3 jours avec huit heures de collecte par jour (nombre=30).
- Les outils permettant aux directions inter-régionales du FID de confectionner les cartes bénéficiaires (nombre : 7)

### **IV-Tarifification :**

Le cabinet proposera :

- L'abonnement mensuel/annuel pour la location de la plate-forme. Le contrat sera établi sur une durée d'une année renouvelable. Toutefois, l'opérationnalisation des formulaires précités doivent être finalisés dans les deux premiers mois.
- Coût des matériels d'impressions et de confection des cartes bénéficiaires : l'impression des cartes bénéficiaires sera à la charge du cabinet pour les ménages actuels et pendant la durée de prestation. Ce nombre est estimé à 32 500 pour l'ACT-P, 39 000 pour le TMDH et 65 000 pour le Fiavota.
- Le prix de l'appareil mobile : les matériels utilisés reste la propriété du FID après utilisation  
Il est entendu que le cabinet assure la disponibilité du serveur 24h/24 et 7j/7  
Les conditions pour les garanties et les services après vente seront à préciser.

Le tarif proposé devrait être libellé en Ariary

### **V- Profil Requis**

Profil du cabinet

- Cabinet avec au moins 7 années d'expériences en général et ayant au moins deux contrats similaires par rapports aux Termes de référence
- Cabinet ayant des représentants permanents à Madagascar tant aux niveaux commercial que supports techniques
- La solution proposée devrait avoir des solides références nationales ou internationales

#### Profil du Personnel exigé

Un ingénieur informaticien avec au moins 7 années d'expérience en général et des expériences similaires d'au moins 2 ans aux prestations décrites dans les présents termes de référence